

LES NOTES DU CREOGN

Centre de Recherche de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale

Numéro 103 – Juin 2024

Lieutenant (RO) Alexandre RODDE



© Gendarmerie/SIRPA/B. Lapointe

Priorité stratégique de la prospective



Gendarmerie et territoires

Le CREOGN certifie que ce document a été rédigé par un humain

« CITOYENS SOUVERAINS » : DE L'OPPOSITION À L'ÉTAT À LA VIOLENCE

Le 1^{er} avril 2024, un contrôle routier effectué par les militaires de la Gendarmerie nationale dans le département du Nord a été diffusé sur les réseaux sociaux, après avoir été enregistré par la passagère du véhicule. Durant une dizaine de minutes, le conducteur ainsi que cette dernière refusent de se soumettre au contrôle, arguant être des « *citoyens souverains* » ne se soumettant pas à l'autorité de l'État français. L'intervention des gendarmes se termine par un bris de la fenêtre du conducteur alors qu'il tente de repartir, avant d'être maîtrisé et placé en garde à vue. L'intervention, devenue virale avec plusieurs centaines de milliers de vues et une reprise du slogan « *Je ne contracte pas* », donne à la mouvance des « *citoyens souverains* » une visibilité particulière, qui nécessite une explication sur l'origine du mouvement. Apparu dans les années 1970 aux États-Unis, et issu du mouvement du *Posse Comitatus*¹, il se caractérise d'abord par un refus de l'autorité de l'État, considérée comme illégitime par nature, suivi d'une opposition à celui-ci, parfois par la violence. La crise agricole américaine des années 1980 a permis une accélération importante du mouvement, avant son expansion à l'international, notamment au Canada au début des années 2000 sous l'appellation du mouvement des « *free man of the land* ». Les autres pays du Commonwealth, comme le Royaume-Uni et l'Australie, voient ensuite le mouvement se développer dans leurs pays respectifs, avant d'atteindre l'Europe de l'Ouest. Si les études sur le sujet sont limitées, il apparaît que le mouvement prolifère lors des crises sociales et économiques². Ainsi, la pandémie de Covid-19 et la crise sanitaire ont permis l'extension et le renforcement du mouvement en France³, aux Pays-Bas⁴ et au Royaume-Uni⁵, entre autres. Cette évolution rapide montre sa grande adaptabilité idéologique, traduisant et modifiant ses éléments de langage en fonction du pays et de la culture locale où il se développe. Si les « *citoyens souverains* » français refusent l'autorité de la « *société République Française Présidence* », dont ils évoquent le numéro de SIREN⁶, en Allemagne les « *Reichsbürger* » ne reconnaissent que

1 Groupe antigouvernemental américain.

2 ANTI-DEFAMATION LEAGUE. « The Lawless Ones: The Resurgence of the Sovereign Citizen Movement ». *Special Report*, 2^e édition, 2012.

3 BENECH, Émilie. « *Je ne contracte pas* » : une formule de la mouvance complotiste des Citoyens souverains [vidéo en ligne]. *Ouest France*, 6 avril 2024. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/societe/video-je-ne-contracte-pas-une-formule-de-la-mouvance-complotiste-des-citoyens-souverains-b2feb829-fb37-4b0f-bf96-c9eb67457ed5>

4 ALGEMENE INLICHTINGEN- EN VEILIGHEIDSDIENST (AIVD) (en français : Service général de renseignement et de sécurité). « Anti-institutional extremism in the Netherlands : A serious threat to the democratic legal order? », mai 2023, 23 p.

5 COLEMAN, Alistair, SARDAZIRADEH, Shayan. « Anti-vax protests: 'Sovereign citizens' fight UK Covid vaccine rollout » [en ligne]. *BBC*, 18 janvier 2022. Disponible sur : <https://www.bbc.com/news/59870550>

6 A.D. Non, la France n'est pas une entreprise privée malgré son numéro SIREN, comme l'affirment les « *citoyens souverains* » [en ligne]. *20 minutes*, 08 avril 2024. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/societe/4085432-20240408-non-france-entreprise-privée-malgré-numéro-siren-comme-affirment-citoyens-souverains>

la Constitution de la République de Weimar de 1919⁷, alors que les « [Společenství legitimních věřitelů České republiky](#) » (« *Créanciers Légitimes de la République tchèque* ») dénoncent la légitimité de la partition de la Tchécoslovaquie⁸. En outre, le mouvement s'associe parfois à des mouvements « alliés » de circonstance, comme certains membres de l'ultra-droite et les mouvements identitaires noirs aux États-Unis ou en Allemagne, ou encore la mouvance QAnon en France. La multiplicité des éléments de langage fallacieux et leur caractère évolutif rendent ainsi complexe la promotion d'un contre-discours efficace. Néanmoins, l'étude des méthodes du mouvement, de la contestation « légaliste » (I) à l'action violente (II), permet de mieux comprendre les risques qu'ils représentent.

I) Pseudo-droit, faux documents et « terrorisme de papier »

Le mouvement des « citoyens souverains » et la grande majorité de ses membres n'appellent pas à la violence, malgré leur opposition constante à l'autorité étatique. De ce fait, il a longtemps priorisé une série de tactiques différentes pour lutter contre ses adversaires désignés. Ses revendications se fondent toujours sur un « pseudo-droit » mélangeant vocabulaire juridique issu de plusieurs juridictions différentes (« *common law* »), rumeurs complotistes (« *secte Washington DC* ») et déclarations trompeuses (« *Les routes départementales sont des routes privées.* »)⁹. Parmi les acteurs régaliens les plus visés, on trouve les élus des collectivités locales et les représentants de l'État, les forces de l'ordre et les services des impôts. Les nombreuses méthodes mises en œuvre par les « citoyens souverains » ont été décrites par un juge canadien comme allant « *du bizarre au criminel* »¹⁰. Comme dans l'exemple du Nord de la France (cf. *supra*), les refus de se soumettre à un contrôle, associés à une absence de documents légaux, restent courants mais sont une problématique habituelle pour les forces de l'ordre¹¹. Lors de ces contrôles, il est régulier de découvrir de faux documents, telles de fausses pièces d'identité¹², de fausses qualités (forces de l'ordre, diplomates, magistrats) ou de fausses plaques d'immatriculation. Les refus ou les fausses déclarations d'imposition sont également fréquents ; ils citent par exemple la Magna Carta au Royaume-Uni¹³ ou contactent la Cour suprême hollandaise¹⁴ pour justifier une « *exemption* » d'impôts. En outre, on observe une tendance au « harcèlement juridique », parfois décrit comme du « *terrorisme de papier* »¹⁵, les membres du mouvement multipliant les procédures juridiques, valides ou non, contre leurs adversaires. Les contestations de procédures pénales peuvent être extensives, comme en Australie, où un magistrat déclarait recevoir régulièrement « *300 pages de documentations* », mentionnant « *du droit américain, des citations de la Bible* », suite à une amende de stationnement, ce qui multiplie par « *trois ou quatre* »¹⁶ le temps passé sur chaque procédure. À ces manœuvres s'associent parfois des poursuites judiciaires indues contre les magistrats et les forces de l'ordre pour réclamer jusqu'à plusieurs dizaines de millions d'euros¹⁷. Aux États-Unis, certains « citoyens souverains » ont tenté d'obtenir et d'établir à leur nom les actes

7 DODMAN, Benjamin. Allemagne : qui sont les Reichsbürger, ces nostalgiques du Reich ? [en ligne]. *France 24*, 29 août 2017. Disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20170829-allemande-reichsbuerger-proces-meurtre-police-wolfgang-reich-crime>

8 GOSLING, Tim. « Czechia's Rabble-Rousing Pensioners Take Inspiration From US 'Sovereign Citizens' » [en ligne]. *Balkan Insight*, 28 juin 2023. Disponible sur : <https://balkaninsight.com/2023/06/28/czechias-rabble-rousing-pensioners-take-inspiration-from-us-sovereign-citizens/>

9 Aux États-Unis, un certain nombre de justificatifs religieux sont également régulièrement évoqués.

10 MARCH-SAFBOM, TERRI A. « *Weapons of Mass Distractions : Strategies for Countering The Paper Terrorism of Sovereign Citizens* ». Monterey, California : Naval Post Graduate Academy, mars 2018, 161 p.

11 HARDY, Keiran. « Sovereign Citizens: Eccentrics or Extremists? » [en ligne]. *Griffith University*, 5 avril 2023. Disponible sur : <https://enlighten.griffith.edu.au/sovereign-citizens-eccentrics-or-extremists/>

12 *op. cit.* note 1.

13 « "Three or four" people a year in Central Bedfordshire try to use the Magna Carta to get out of paying council tax » [en ligne]. *Bedford Today*, 19 février 2024. Disponible sur : <https://www.bedfordtoday.co.uk/news/politics/council/three-or-four-people-a-year-in-central-bedfordshire-try-to-use-the-magna-carta-to-get-out-of-paying-council-tax-4523627>

14 « Supreme court raises the alarm over "sovereign citizens": Trouw » [en ligne]. *Dutch News*, 23 mai 2024. Disponible sur : <https://www.dutchnews.nl/2023/12/supreme-court-raises-the-alarm-over-sovereign-citizens-trouw/>

15 L'auteur précise que l'appellation, quoique fréquente, n'est pas adaptée, la multiplication des procédures judiciaires n'étant en rien du terrorisme.

16 KESTEVEN, Sophie, CARRICK, Damien. « Magistrates witness a 'sharp rise' in sovereign citizen cases brought before the local courts » [en ligne]. *ABC RN*, 7 mai 2023. Disponible sur : <https://www.abc.net.au/news/2023-05-08/nsw-magistrates-report-sharp-rise-in-sovereign-citizen-cases/102285772>

17 *Ibidem*.

de propriété des domiciles privés de policiers qui les avaient contrôlés¹⁸ ou d'inscrire une hypothèque immobilière sur le bien immobilier¹⁹ de magistrats canadiens. De nombreuses situations de squat par des « citoyens souverains » peuvent être recensées, comme par exemple récemment dans les Alpes-de-Haute-Provence²⁰, où le mouvement *One Nation* a tenté de profiter d'une succession pour s'installer sur une propriété privée. Un certain nombre d'entre eux sont également impliqués dans des escroqueries : ils promettent à leurs « clients » la possibilité de faire disparaître leurs dettes, d'échapper à l'imposition ou d'émettre des « lettres de changes »²¹. Outre les abus du système judiciaire précédemment évoqués, certains « citoyens souverains » déclarent également leur propre juridiction, comme ce fut le cas en 2010, lorsqu'un groupe se décrivant comme le « Wyoming Grand Jury » annonça condamner quatre juges et élus locaux pour avoir « rompu leur serment ». L'un d'entre eux s'exprima dans la presse en ces termes : « Actuellement, nous n'avons pas le bras armé de la loi derrière nous, mais ce jour viendra »²², illustrant ainsi la dangerosité du mouvement.

II) Violences, enlèvements et liens avec des groupes terroristes

Les « citoyens souverains » considèrent l'autorité de l'État comme illégitime et refusent donc de s'y soumettre. Cette opposition peut prendre différentes formes d'action violente contre leurs adversaires déclarés. Les violences contre les forces de l'ordre, lors d'interventions domiciliaires suite à des impayés, sont fréquentes, notamment aux États-Unis²³. En décembre 2022, une embuscade ayant coûté la vie à deux officiers de police à Wieambilla (Australie), a été dressée par trois extrémistes chrétiens liés au mouvement des « citoyens souverains »²⁴. Certaines interventions d'ampleur sont également recensées, comme à Lakota (Dakota du North) en 2011 où le siège d'un ranch avait duré plusieurs mois²⁵, ou à Toquop Wash (Nevada) où plusieurs dizaines de « citoyens souverains » et de miliciens armés avaient forcé les agents fédéraux du *Bureau of Land Management* à renoncer à leur opération en 2014²⁶. Persuadés que les forces de l'ordre sont des « mercenaires » agissant sans autorité légitime, certains ont également tenté de procéder à des « arrestations citoyennes » contre des magistrats et des juges, prononçant des condamnations à mort dans certains cas. Dans un excellent article sur le sujet, Christine Sarteschi²⁷ liste 75 incidents où les forces de l'ordre américaines ont été prises pour cible par des « citoyens souverains », qui ont conduit au décès de 27 policiers, tués principalement lors de contrôles routiers et d'embuscades. Plusieurs cas d'enlèvements de mineurs ont également été commis par des membres du mouvement. Celui de Mia Montemaggi, âgée de 8 ans, en avril 2021 en France, avait été organisé par sa mère, supportrice du mouvement *One Nation*, qui rassemble et mélange un certain nombre de théories du complot notamment liées au mouvement QAnon et aux « citoyens souverains ». Persuadée que sa fille, dont la garde lui avait été retirée, était visée par une « élite pédophile », elle avait demandé à plusieurs hommes,

18 *Op. cit.* note 2.

19 LAROUCHE, Vincent. Des radicaux opposés à l'État ciblent des juges et des policiers du Québec [en ligne]. *La Presse*, 11 janvier 2013. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/affaires-criminelles/201301/10/01-4610290-des-radicaux-opposes-a-letat-ciblent-des-juges-et-des-policiers-du-quebec.php>

20 P.L. Qui sont les One Nation, ce mouvement complotiste qui fuit les « élites pédophiles » [en ligne]. *Charente Libre*, 17 novembre 2021. Disponible sur : <https://www.charentelibre.fr/france/qui-sont-les-one-nation-ce-mouvement-complotiste-qui-fuit-les-elites-pedophiles-6961299.php?csnt=18fa4c22390>

21 « KC Man Convicted Of Attempted \$100 Million Fraud Scheme. Guilty Of Creating False Obligations, Mail Fraud » [en ligne]. Site du ministère de la Justice américain, 16 septembre 2011. Disponible sur : <https://www.justice.gov/archive/usao/mow/news2011/hardin.conv.html>

22 MORTON, Tom. « Sovereigns promote common law courts » [en ligne]. *Billings Gazette*, 9 avril 2011. Disponible sur : https://billingsgazette.com/news/state-and-regional/wyoming/sovereigns-promote-common-law-courts/article_c55d18ca-d65c-5d0c-835a-894e346d4c32.html

23 *Op. cit.* note 2.

24 CALLINAN, Rory, ANDRE, Julia, STONE, Lucy. « Nathaniel, Gareth and Stacey Train carried out a deadly police shooting. Their twisted backstory is revealed » [en ligne]. *ABC Net*. Disponible sur : <https://www.abc.net.au/news/2022-12-15/qld-police-shooting-offenders-nathaniel-gareth-stacey-train/101766720>

25 « Lakota farm family in custody, ending strange standoff » [en ligne]. *Savannah Morning News*, 2011. Disponible sur : <https://eu.savannahnow.com/story/news/crime/2011/11/07/lakota-farm-family-in-custody/64048992007/>

26 Up in Arms : How the Bundy Family Hijacked Public Lands, Outfoxed the Federal Government and Ignited America's Patriot Militai Movement – John Temple, 2019.

27 Sovereign Citizens: A Narrative Review With Implications of Violence Towards Law Enforcement – Christine Sarteschi, Aggression and Violent Behavior, 2020.

rencontrés en ligne et liés au réseau Rémi Daillet²⁸, de la kidnapper au domicile de sa grand-mère dans les Vosges. En utilisant de faux documents siglés du ministère de la Justice et prétendant être des représentants de la protection de l'enfance, les kidnappeurs avaient pu récupérer leur victime et la transporter jusqu'à un parking où sa mère l'attendait. La jeune fille et sa mère seront retrouvées en Suisse cinq jours plus tard²⁹. Ce type d'enlèvement par un parent, justifié par le mouvement afin de « protéger » l'enfant, a également été observé aux États-Unis³⁰. Les connexions entre le mouvement et certaines mouvances terroristes inquiètent également dans plusieurs pays occidentaux. En 2021, le gouvernement américain décrivait les milices et les « citoyens souverains » comme l'une des menaces terroristes « les plus létales »³¹ aux États-Unis. Un rapport du FBI datant de la même année indiquait que les « citoyens souverains » étaient impliqués dans 15 % des 84 enquêtes terroristes domestiques menées entre 2015 et 2019³². En décembre 2022, trois mille policiers allemands étaient déployés pour interpeller 27 individus issus du mouvement des *Reichsbürger*, qui préparaient un coup d'État. Les auteurs de ce plan avaient rassemblé près de 700 pistolets, fusils, arbalètes, couteaux et machettes, ainsi que des gilets pare-balles, des casques, des menottes et des appareils de vision nocturne³³. Le sabotage du réseau électrique, l'invasion du Bundestag et l'utilisation d'un sosie d'Olaf Scholz étaient envisagés³⁴.

La menace représentée par les « citoyens souverains » en France reste mineure comparée à celle de la mouvance jihadiste qui demeure le risque terroriste le plus prégnant sur le territoire national. Néanmoins, si leur opposition à un contrôle routier et leurs éléments de langage peuvent paraître incongrus, ils n'en restent pas moins foncièrement opposés à l'État et persuadés de faire face à un système illégitime, dirigé par une élite corrompue, ce qui peut entraîner des comportements violents de leur part. À court terme, un risque isolé de violences reste envisageable, des militaires de l'Arme et des fonctionnaires de police pourraient être ciblés. Le caractère protéiforme des croyances des « citoyens souverains » peut également en faire des alliés de circonstance d'autres mouvements violents comme l'ultra-droite et l'ultra-gauche. Sur le long terme, la capacité du mouvement à « saper » la confiance du public dans les institutions régaliennes reste inquiétante, comme l'évoquait un rapport des services de renseignement des Pays-Bas³⁵. Si la critique des institutions est propre à la démocratie, son intensification, non bridée par un contre-discours efficace, est particulièrement dangereuse. Dans un climat ambiant de polarisation sociale et politique en France, l'avancée de thèses anti-système nécessite une vigilance particulière.

Alexandre RODDE est lieutenant de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale, analyste au sein du Bureau de la lutte antiterroriste (DGGN), chercheur spécialisé dans les problématiques de terrorisme et de tueries de masse.

Le contenu de cette publication doit être considéré comme propre à son auteur et ne saurait engager la responsabilité du CREOGN.

- 28 Le réseau Rémi Daillet est un groupe d'ultra-droite à tendance complotiste et fortement opposé à l'État Français. En octobre 2021, R. Daillet avait annoncé « *l'Opération Azur* » dans le but de renverser le gouvernement français. Il a, depuis, été interpellé.
- 29 NGUYEN DANG, Julien, SAN, Louis. Enlèvement de Mia : Lola Montemaggi, une mère enfermée dans une spirale complotiste [en ligne]. *Franceinfo*, 24 avril 2021. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/enlevements/enlevement-de-mia/enquete-franceinfo-enlevement-de-mia-lola-montemaggi-une-mere-enfermee-dans-une-spirale-complotiste_4382325.html
- 30 « Self-proclaimed sovereign citizen sentenced to 14 years in prison for kidnapping » [en ligne]. *Maryland Coordination nad Alalysis Center*, 14 décembre 2023. disponible sur : <https://mcac.maryland.gov/2023/12/self-proclaimed-sovereign-citizen-sentenced-to-14-years-in-prison-for-kidnapping/>
- 31 « FACT SHEET: National Strategy for Countering Domestic Terrorism » [en ligne]. Site de *The Wite House*, 15 juin 2021. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2021/06/15/fact-sheet-national-strategy-for-countering-domestic-terrorism/>
- 32 FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION, DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY. « *Strategic Intelligence Assessment and Data on Domestic Terrorism* », mai 2021, 40 p.
- 33 BAER, Sébastien. Le groupuscule des "Citoyens du Reich" devant la justice pour avoir minutieusement préparé un coup d'État en Allemagne [en ligne]. *Franceinfo*, 29 avril 2024. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/Allemagne/le-groupuscule-des-citoyens-du-reich-devant-la-justice-pour-avoir-minutieusement-prepare-un-coup-d-etat-en-Allemagne_6515015.html
- 34 Récit. Le prince qui voulait renverser l'État allemand et l'opération policière qui l'en a empêché [en ligne]. *Courrier international*, source : *Die Tageszeitung*, 10 décembre 2022. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/recit-le-prince-qui-voulait-renverser-l-etat-allemand-et-l-operation-policiere-qui-l-en-a-empêche>
- 35 « Sovereign citizen movement undermines democratic rule of law » [en ligne]. Site de *Government of the Netherlands*, 9 avril 2024. Disponible sur : <https://www.government.nl/latest/news/2024/04/09/sovereign-citizen-movement-undermines-democratic-rule-of-law>